

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 7

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

SOMMAIRE: *Editorial*: A. Fournier — *Billet du président*: A. Paroz — *Conseils aux débutants*: M. Léchaire — *Echos de partout*: Th. Muller — *Pesées et stations d'observations*: G. Huguenin — *Documentation scientifique*: La récolte du pollen en 1978 (suite), H. Wille — *Pratique ou technique apicole*: A propos de la reine, FM; le vol des abeilles, A. Doudin; le cadre témoin, G. Chassot — *Propos de l'inspecteur*: Peut-on vivre d'apiculture, A. Doudin — *Apimondia*: Symposium de septembre 1980; compte rendu de la 7^e conférence de l'IBRA, Eddie Armilla — *Communiqué SAR*: Prix des miels 1980 — *Maladies des abeilles*: A propos de Varroase, A. Doudin — *Variétés*: Florès 1980; la ruche en paille, B. Vauthier — *Tribune libre*: La dernière consigne d'Antoine (suite), Ad. Goy — *Le coin du gourmet*: Haricot au miel, W. Débély — *Vie de nos sections*: Nécrologie: Willy Otto Weber — *Convocations* — *Communiqués* — *Comptes rendus* — *Annonces*.

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENTS

PAGES DE COUVERTURE: 1/1 Fr. 110.—.

PAGES INTÉRIEURES: 1/1 Fr. 100.—, 3/4 Fr. 85.—, 1/2 Fr. 60.—, 1/4 Fr. 30.—, 1/8 Fr. 15.—. Ces prix s'entendent nets.

Les annonces doivent parvenir à M. André Fournier, La Poudrière/Platta, Sion, jusqu'au 15. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement Suisse: Fr. 14.—

Etranger: Fr. 18.—

Chèques postaux 10-1480

Editorial

Ne me demande plus, mon cher Ambroise, la raison pour laquelle ton rédacteur n'a rien écrit le mois passé dans notre «Journal suisse d'Apiculture»! Cela risque d'égratigner mon amour-propre en relevant que la Romandie resta un peu dans l'ombre pendant ces dernières semaines... La Coupe suisse de football remportée par l'équipe de Sion, l'inauguration du téléphérique du Petit-Cervin, l'ouverture du col du Nufenen, la progression des chantiers de l'autoroute en Valais et la pose des hausses, tous ces événements importants pour le Vieux-Pays firent que je n'ai franchi qu'une seule fois le défilé de Saint-Maurice, depuis l'assemblée des délégués du 15 mars 1980, pour participer à une réunion du Comité central.

C'était le 10 mai dernier. Ce samedi-là était baigné de soleil. Huit anciens membres du Comité central, plus le représentant du canton du Jura, M. Jean-Pierre Freléchoux, ont tenu séance sur les rives du Léman.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur le déroulement de cette assemblée des délégués du 15 mars 1980, les membres du Comité central heurtèrent, non leurs pieds, mais leur matière grise contre la pierre d'achoppement que notre ami genevois, M. Otto Schmid, plaça sur notre route en «reparlant» du président d'honneur de la SAR. Cet obstacle s'est encore grossi lors de l'intervention du principal intéressé, M. Robert Bovey, ancien président de notre Société romande d'apiculture!

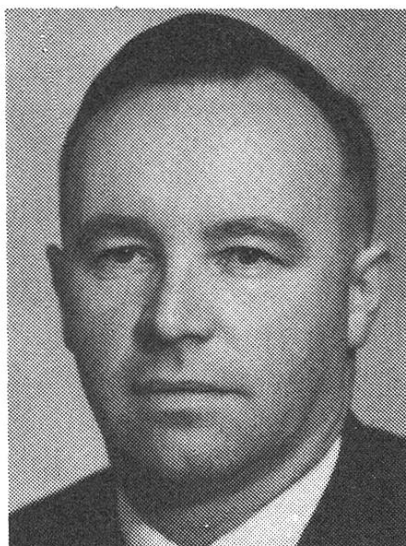
Aucunement influencé par quiconque, de ma propre initiative (lorsqu'on est rédacteur d'un journal, on peut s'arroger des libertés et prendre des risques), je me permettrai de relever ici que lorsqu'il quitta le Comité SAR pour raison d'âge ou pour avoir accompli les 15 années fatidiques, je ne m'en souviens plus, notre compétent et dévoué ancien président, M. Robert Bovey, a été, par ignorance des statuts et par une erreur due à un élan spontané de sympathie à son égard, proposé membre d'honneur puis président d'honneur de notre société. C'est à juste titre qu'il fut nommé membre d'honneur. Il le méritait bien et nous lui devons toute notre reconnaissance !

Malheureusement, M. Bovey ne pouvait pas être élevé au rang de président d'honneur. Ce titre et cet honneur couronnent actuellement la personnalité de M. Paul Meunier, prédécesseur de M. Bovey à la tête de la SAR. Je crois utile de rappeler ici le contenu de l'alinéa 2 de l'article 7 des statuts de la Société romande d'apiculture : ... La nomination des membres honoraires se fait par l'assemblée des délégués sur préavis du Comité central. Le CC, ou une fédération, peut proposer, dans les délais statutaires, un membre à l'honorariat...

Lorsque, dans un élan de sympathie pour lui, quelqu'un a fait la proposition d'élever M. Bovey au rang de président d'honneur SAR, rien d'officiel n'a été relevé ni protocolé, pour la bonne et simple raison que l'article 7, alinéa 2 des statuts, n'a pas été respecté. Voilà pourquoi, jusqu'à nouvel avis, M. Paul Meunier restera l'unique président d'honneur de la SAR. Si l'on veut à tout prix octroyer ce même titre à M. Bovey — personnellement, cela ne me dérangerait pas du tout car je suis toujours content de savoir quelqu'un heureux — que l'on commence par appliquer les statuts en faisant passer les propositions et les suggestions par le canal du Comité SAR dans les délais impartis.

Qu'on m'en veuille ou qu'on ne m'en veuille pas, cela n'a pas d'importance. Sache cependant, mon cher Ambroise, que je t'écris de Sion, que je me trouve seul devant ma machine à écrire et que ce que tu viens de lire n'est que l'opinion personnelle de ton rédacteur. Si ce que je viens de te dire t'offusque, adresse-moi directement tes reproches afin de ne pas importuner quelqu'un d'autre.

Cette mise au point faite, voici, mon cher Ambroise, avec l'entrée de la Fédération du canton du Jura dans le giron de la SAR, la composition actuelle du Comité central. Que je te dise tout de suite qu'il n'y a pas de changement spectaculaire à signaler. Tous les anciens membres du CC conservent leur poste. Pourtant tout le monde n'est pas intégriste ni traditionnaliste ! M. Jean-Pierre Freléchoux remplacera notre ami Jean Chammartin au dicastère « Vétérans et Concours des ruchers ». Cependant, pour éviter à M. J.-P. Freléchoux une entrée trop brutale au sein de notre comité, il ne se chargera, pendant les mois à venir, que des vétérans. Le concours des ruchers, déjà commencé sous le règne de M. Chammartin, sera poursuivi par lui-même jusqu'à l'automne 1980.



Au revoir, ami Chammartin. Merci, ancien collègue du CC SAR.

En relisant les anciens procès-verbaux des assemblées des délégués de la SAR, j'ai pu constater que, depuis bien avant ton entrée au Comité central, tu as montré une activité débordante au sein de la Société romande d'apiculture. Fort nombreuses furent tes interventions avant ta nomination au CC, le 17 mars 1971. Grand fut ton dévouement depuis cette dernière date, intense a été ton activité au sein du comité et auprès des apiculteurs de Romandie. Par tes pérégrinations dans les diverses régions du pays, tu as été

notre bon ambassadeur de l'apiculture romande, l'instructeur compétent, l'expert avisé, le juge impartial et notre porte-parole incontesté. Pour tout ce que tu as fait pour le bien de notre apiculture de Romandie, pour toute la joie que tu as dispensée à tes anciens collègues du Comité central, nous te disons merci et nous formulons pour tous les tiens et pour toi-même nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Nous nous réjouissons déjà de te rencontrer à nouveau lors des manifestations officielles de notre société pour te dire notre reconnaissance et te saluer comme membre d'honneur SAR.



Bonjour, M. Freléchoux. Bienvenue à vous au sein du Comité central!

Ce n'est certes pas l'appât du gain ni les honneurs que vous avez recherchés en acceptant de représenter votre Fédération d'apiculture du canton du Jura! Vous avez 49 ans et vous assumez de hautes responsabilités puisque, sur le plan professionnel, vous êtes fondé de pouvoir auprès de la Maison Burrus, à Boncourt. Vous êtes l'heureux père de trois enfants et apiculteur chevronné. C'est par souci du bien commun et par dévouement à la cause apicole que vous êtes avec nous au Comité central de la SAR. En vous disant bienvenue chez nous nous ajoutons:

«Heureux soit votre séjour au sein du CC» et surtout: «Bon et fructueux travail pour le bien de l'apiculture en général, pour l'apiculture romande en particulier.»

Sion, le 15 juin 1980.

A. Fournier